

**Zeitschrift:** Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

**Herausgeber:** Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker

**Band:** - (1953)

**Heft:** 130

**Artikel:** Maladies et infirmités professionnelles

**Autor:** Voillat, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-930899>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Maladies et infirmités professionnelles

Nos professions paient un lourd tribut au surmenage, aux accidents et aux maladies professionnelles. Avec notre ami Verley-sen, nous nous en sommes préoccupés, en son temps, dans la Revue Belge de Kinésithérapie.

Malheureusement, depuis quelques années, le développement de la chimie et de la médication à caractère cosmétique, a déversé sur le marché des quantités de produits pour le massage amaigrissant et anticellulitique, notamment. Les praticiens sont constamment sollicités par des représentants et inondés d'échantillons et de produits plus ou moins scientifiques. Malheureusement cette crédulité et cette confiance se paient parfois terriblement cher. Tels produits qui, apparemment sont bien supportés par les patients, ne le sont pas du tout par les praticiens qui les emploient inconsidérément et qui découvrent trop tard, hélas! les lois de leur propre physiologie cutanée, en face parfois d'irré-médiables intolérances.

Ainsi depuis quelques années, et d'une façon toujours plus fréquente et alar-

mant, nous rencontrons et nous apprenons que des masseurs - et surtout parmi ceux qui se spécialisent dans le traitement de l'obésité et de la cellulite - sont victimes de maladies cutanées, d'intoxications et surtout d'eczémas, entraînant des incapacités de travail totales ou partielles, pendant des mois et même des années. Dans certains cas même la vie a été mise en danger.

Bien sûr, la réclame tapageuse qui inonde toute la presse en général, tous les journaux et périodiques, et toutes les publications scientifiques et spécialisées, exercent fatalement son influence sur la clientèle des cabinets de massothérapie. Aussi, praticiens, soyez prudents, n'employez que des produits éprouvés, et surtout, n'oubliez jamais qu'en mettant ainsi en danger vos mains et votre santé, vous signez la condamnation de la valeur thérapeutique et hygiénique du massage proprement dit. Enfin, quelle que soit la valeur ou l'utilité d'un produit employé, ce n'est jamais qu'un moyen adjuvant. Alors...!

*F. Voillat.*

## Congrès International 1954

Ainsi que nos lecteurs en ont été informés, ce congrès international aura lieu en Suisse.

A cet effet, un comité central élargi à tenu une séance le 12 avril écoulé au Bürgenstock, près de Lucerne.

Avec l'esprit de méthode et d'organisation qui caractérise le président central M. J. Bosshard, nous avons déjà en mains un magistral programme et plan d'organisation.

Après examen des différentes possibilités et lieux propices à cette grande réunion internationale, le choix s'est porté à l'unanimité sur le Bürgenstock.

Ainsi, du 11 au 15 septembre 1954, et pour la première fois, la Suisse recevra

les membres de la Fédération Internationale.

Nous attirons donc déjà l'attention des rédacteurs et des comités étrangers, en les assurant que tout sera fait pour leur garantir un séjour aussi agréable qu'instructif, dans un cadre et une ambiance touristique vraiment exceptionnels. Grâce à la compréhension du syndicat hôtelier il sera adressé aux Fédérations et aux futurs congressistes, en complément du programme et de tous les renseignements utiles, un magnifique dépliant cartographique en couleurs, permettant de se représenter dans quelle ambiance et panorama se dérouleront ces journées d'amitié et d'information professionnelles.